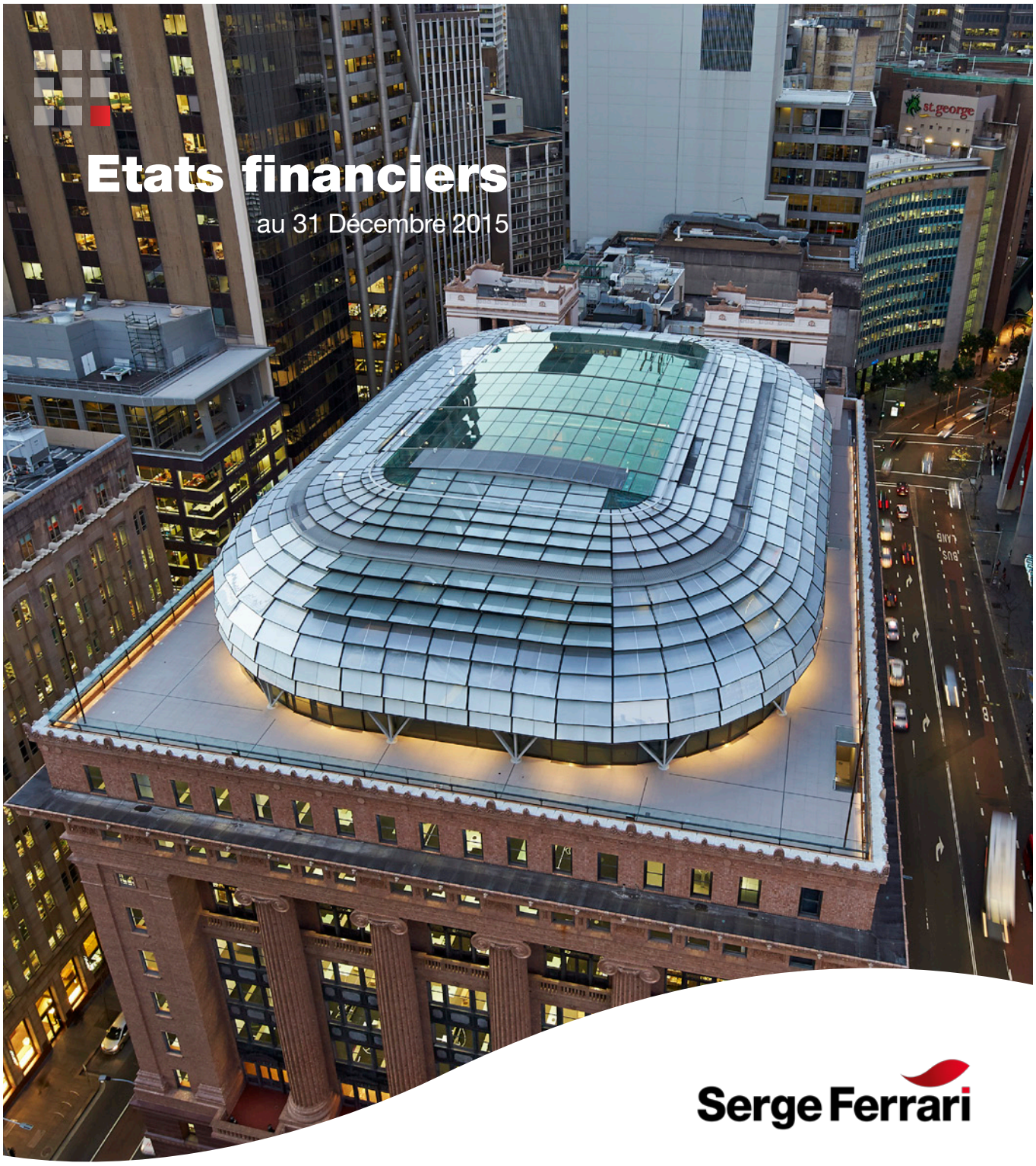

Etats financiers

au 31 Décembre 2015

Serge Ferrari

CRÉATEUR DE **MATÉRIAUX COMPOSITES SOUPLES INNOVANTS**

Etat de la situation financière

Bilan actif - En milliers d'euros	Note	31/12/2015	31/12/2014 (1)
Ecarts d'acquisition	5	212	201
Immobilisations incorporelles	6	7 423	6 501
Immobilisations corporelles	7	26 430	25 712
Titres mis en équivalence	8	266	-
Autres actifs financiers	9	3 036	2 857
Impôts différés actifs	10	2 495	3 065
Total Actifs non-courants		**39 862**	**38 336**
Stocks et en-cours	11	32 923	33 455
Clients et comptes rattachés	12	30 786	28 716
Créances d'impôt	13	2 517	2 207
Autres actifs courants	14	8 667	8 051
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	49 389	45 178
Total Actifs courants		**124 282**	**117 608**
Total Actif		**164 144**	**155 944**

Bilan passif - En milliers d'euros	Note	31/12/2015	31/12/2014
Capital	16	4 920	4 621
Primes liées au capital	16	41 724	42 848
Réserves consolidées et autres réserves	16	46 606	42 780
Résultat de l'exercice	16	4 787	4 328
Total Capitaux propres, part du groupe	16	**98 035**	**94 577**
Participations ne donnant pas le contrôle		52	39
Total Intérêts minoritaires		**52**	**39**
Total des capitaux propres		**98 088**	**94 616**
Emprunts et dettes financières	17	16 208	8 127
Provisions pour retraite et engagements assimilés	18	8 427	6 418
Impôts différés passifs	10	1 258	807
Total Passifs non courants		**25 893**	**15 352**
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	17	12 334	19 590
Provisions (part à moins d'un an)	19	683	1 166
Fournisseurs		17 121	15 016
Dettes d'impôt	13	456	290
Autres passifs courants	20	9 568	9 914
Total Passifs courants		**40 162**	**45 976**
Total des passifs		**66 056**	**61 328**
Total Passif		**164 144**	**155 944**

(1) Situation annuelle au 31 décembre 2014 retraitée des impacts liés à l'interprétation IFRIC 21

Etat du résultat net consolidé

Etat du résultat net consolidé - En milliers d'euros	Note	31/12/2015	31/12/2014 (1)
Chiffre d'affaires	21	**148 398**	**142 324**
Achats		-53 734	-50 880
Variation des stocks d'en-cours et produits finis		-1 107	-2 341
Charges externes	22	-36 680	-32 813
Charges de personnel	23	-40 246	-38 649
Impôts et taxes	29	-2 145	-2 118
Dotation aux amortissements	24	-7 370	-7 241
Dotation nettes aux dépréciations et provisions	25	144	-707
Autres produits et charges courants	26	768	917
Résultat opérationnel courant		**8 030**	**8 493**
Autres produits et charges opérationnels		-	-524
Résultat opérationnel		**8 030**	**7 969**
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		40	60
Coût de l'endettement financier brut	27	-511	-638
Coût de l'endettement financier net		**-471**	**-578**
Autres produits et charges financiers	27	246	-176
Résultat avant impôt		**7 804**	**7 215**
Impôts sur les bénéfices	28	-2 157	-1 810
Résultat après impôt		**5 648**	**5 405**
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	8	-853	-1 070
Résultat net total		**4 795**	**4 334**
Part du groupe		4 787	4 328
Part des minoritaires		8	6
Résultat net par action (euros)		0,39	0,41
Résultat net dilué par action (euros)		0,39	0,41

(1) Situation annuelle au 31 décembre 2014 retraitée des impacts liés à l'interprétation IFRIC 21

Etat du résultat global

Etat du résultat global - En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014 (1)
Résultat net de l'ensemble consolidé	**4 795**	**4 334**
Autres éléments du résultat global :		
Ecarts actuariels liés aux engagements de retraite	-2 895	-3 154
Effets d'impôts	493	674
Sous-total des éléments non recyclables en résultat	***-2 403***	***-2 479***
Ecarts de conversion	1 897	685
Effets d'impôts	-	-
Sous-total des éléments recyclables en résultat	***1 897***	***685***
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres	**-506**	**-1 795**
Résultat global	**4 289**	**2 540**
Part du Groupe	4 281	2 533
Part des minoritaires	8	6

(1) Situation annuelle au 31 décembre 2014 retraitée des impacts liés à l'interprétation IFRIC 21

Etat des variations des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et résultat consolidés	Actions d'autocontrôle	Autres éléments du résultat global	Total part Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Capitaux propres au 31/12/2013	**3 469**	**3 055**	**42 854**	**0**	**1 743**	**51 121**	**33**	**51 153**
Résultat net de la période			4 328			4 328	6	4 334
Autre éléments du résultat global					-1 795	-1 795	0	-1 795
Total du résultat global de la période	**0**	**0**	**4 328**		**-1 795**	**2 533**	**6**	**2 539**
Augmentation de capital	1 450	41 937				43 387		43 387
Actions autodetenues	-298					-298		-298
Frais d'émission nets d'impot		-2 144				-2 144		-2 144
Autres mouvements			-22			-22		-22
Total des opérations réalisées avec les actionnaires	**1 152**	**39 793**	**-22**	**0**	**0**	**40 923**	**0**	**40 923**
Capitaux propres au 31/12/2014 (1)	**4 621**	**42 848**	**47 160**	**0**	**-52**	**94 577**	**39**	**94 616**
Résultat net de la période			4 787			4 787	8	4 795
Autre éléments du résultat global					-506	-506	5	-500
Total du résultat global de la période	**0**	**0**	**4 787**	**0**	**-506**	**4 281**	**13**	**4 294**
Actions autodetenues				-99		-99		-99
Distributions de l'entreprise consolidante			-1 471			-1 471		-1 471
Autres mouvements	298	- 1 124	1 874	-298		750		750
Total des opérations réalisées avec les actionnaires	**298**	**-1 124**	**-749**	**-397**	**0**	**-848**	**0**	**-848**
Capitaux propres au 31/12/2015	**4 920**	**41 724**	**52 349**	**-397**	**-558**	**98 035**	**52**	**98 088**

(1) Situation annuelle au 31 décembre 2014 retraitée des impacts liés à l'interprétation IFRIC 21

Tableau des flux de trésorerie

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Résultat net total consolidé	4 795	4 334
Résultat net consolidé des activités poursuivies	4 795	4 334
Élimination du résultat des sociétés mises en équivalence (note 9)	853	1 070
Dotations aux amortissements (note 24)	7 370	7 240
Dotations aux provisions (note 25)	144	707
Profits et pertes de juste valeur	517	-475
Autres produits et charges sans incidence trésorerie	446	-213
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	14 125	12 663
Coût de l'endettement financier (note 27)	511	638
Charge d'impôt (note 28)	2 157	1 706
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	16 793	15 007
Variation du BFR lié à l'activité	488	2 230
Dont variation des créances clients (note 12)	*-2 275*	-4 803
Dont variation des stocks (note 11)	*391*	1 227
Dont variation des dettes fournisseurs	*2 105*	3 365
Dont variation autres créances et autres dettes	*267*	2 441
Impôts versés	-1 868	-2 334
Autres flux liés à l'activité (note 18)	-996	0
Flux net de trésorerie généré par l'activité	**14 417**	**14 903**
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles (note 6 et 7)	-7 166	-6 791
Variation des actifs financiers (note 9)	15	-161
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles (note 6 et 7)	10	2
Provision pour dépréciation d'actifs financiers (note 9)	-192	192
Dividendes reçus	21	45
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements	**-7 312**	**-6 713**
Nouveaux emprunts (note 17)	15 000	1 900
Coûts d'acquisition (note 17)	-433	0
Remboursement d'emprunts (note 17)	-9 812	-8 597
Intérêts financiers nets versés (note 27)	-508	-634
Jetons de présence	-45	-75
Dividendes versés	-1 472	0
Factor (note 17)	-3 855	2 384
Autres flux liés aux opérations de financement	-764	-2 414
Emission de titres (note 16)	0	43 387
Achat actions autodétenues (note 16)	-414	-319
Frais d'émission bruts imputés sur les capitaux propres	0	-3 215
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**-2 303**	**32 417**
Incidence de la variation des taux de change	-516	244
Variation de la trésorerie	**4 286**	**40 851**
Trésorerie à l'ouverture (note 15)	45 178	7 993
Concours bancaires courants d'ouverture (note 17)	-76	-3 742
Trésorerie d'ouverture	45 102	4 251
Trésorerie de clôture (note 15)	49 389	45 178
Concours bancaires courants de clôture (note 17)	-1	-76
Trésorerie de clôture	49 388	45 102
Variation de trésorerie des activités abandonnées		
Variation de la trésorerie	**4 286**	**40 851**

(1) Situation annuelle au 31 décembre 2014 retraitée des impacts liés à l'interprétation IFRIC 21

Notes aux états financiers consolidés

Note 1 - Présentation du groupe

1.1 Identification de l'émetteur

La société SergeFerrari Group est une société anonyme domiciliée en France.
Le groupe Serge Ferrari conçoit, fabrique et distribue des matériaux composites souples.
Les états financiers consolidés de l'exercice 2015 ont été arrêtés par le Président le 14 mars 2016.
Ces états financiers ont fait l'objet d'un rapport d'audit de la part des commissaires aux comptes en date du 15 mars 2016.
Les états financiers sont présentés en milliers d'euros sauf mention contraire. Les montants sont arrondis au millier d'euros le plus proche.
Pour l'ensemble des structures, les comptes retenus pour la consolidation sont les comptes annuels au 31 décembre 2015.

1.2 Faits significatifs de l'exercice présenté

Le 15 janvier 2015 La Banque Nationale Suisse a annoncé sa décision de supprimer le plancher de parité de 1,20 CHF pour 1 EUR qu'elle défendait depuis septembre 2011. Dans les minutes qui ont suivi cette annonce, le CHF s'est brutalement apprécié face à l'EUR.

SergeFerrari Group fabrique environ 20% des volumes des matériaux composites souples qu'il commercialise, dans son site d'Eglisau près de Zurich, et la quasi-totalité des micro-câbles PET qui forment l'armature de ses produits, sur le site d'Emmenbrucke près de Lucerne.

Dans son document de référence enregistré par l'Autorité des Marchés financiers le 11 juin 2015, la société a indiqué qu'une hausse du CHF de 20% par rapport au cours moyen observé en 2014 aurait eu un impact de -4,6 millions d'euros sur le résultat avant impôt et les capitaux propres (prise en compte des flux nets : ventes libellées en devises – achats libellés en devise). Le franc suisse s'est apprécié de près de 13% contre euro au cours de l'année 2015 par rapport à son cours moyen de 2014.

Cependant, les facteurs et les actions suivants permettent de réduire l'impact de la perte de compétitivité qui résulte de cette appréciation du franc suisse :
- environ 50% des coûts supportés par les usines suisses du Groupe portent sur des matières premières approvisionnées, facturées et réglées en EUR ou en USD. En conséquence, l'appréciation du franc suisse (devise fonctionnelle des filiales suisses), a eu comme effet de réduire les coûts d'approvisionnement en CHF de ces matières premières ;
- le groupe a engagé des actions sur les autres dépenses opérationnelles libellées en franc suisse, et notamment sur les charges de personnel : le temps de travail hebdomadaire a été porté à 42,5 h sur les deux sites industriels suisses, sans majoration salariale. Cette durée de travail hebdomadaire offre une plus grande flexibilité en réduisant le nombre d'équipes nécessaires pour assurer un fonctionnement en continu des sites 24 heures sur 24 ;
- Les achats de frais généraux et de services industriels (transports, maintenance) ont été analysés dans l'objectif d'obtenir des réductions des prix libellés en CHF, pour des matériels ou services approvisionnés dans l'eurozone ; lorsque ces améliorations de coûts locaux ne sont pas possibles, les sociétés suisses du Groupe n'hésitent pas à recourir à des fournisseurs en euros.

En février 2015, les équipes commerciales ont été réunies pour deux événements :
- la convention commerciale de Barcelone a réuni plus d'une centaine de participants, autour du lancement de l'outil de gestion de la relation clients, BOOSTER, et de l'animation des réseaux commerciaux autour des objectifs de développement du Groupe ;
- la présence de Serge Ferrari à l'exposition R+T à Stuttgart, a accueilli 70 000 exposants professionnels du domaine de la protection solaire ; R+T se tient une fois tous les 3 ans, et donne l'occasion de rencontrer des clients et partenaires du monde entier.
Ces évènements, qui n'ont pas vocation à être récurrents chaque année, se sont traduits par des coûts de 700 milliers d'euros enregistrés au cours du 1er semestre 2015.

Le 20 mars 2015, la société SergeFerrari Group a effectué un apport complémentaire de 250 milliers d'euros, portant, les moyens affectés au contrat de liquidité SergeFerrari Group de 500 à 750 milliers d'euros.

Le 21 mai 2015, la société a mis en paiement un dividende de 0,12€ par action (représentant 30% de son résultat net par action).

Le 17 juin 2015, SergeFerrari Group a confirmé respecter tous les critères d'éligibilité au PEA-PME précisés par l'article D.221-113-5 du décret d'application n°2014-283 du 4 mars 2014, à savoir :
« Sont éligibles les sociétés de moins de 5 000 salariés dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1,5 milliard d'euros ou le total de bilan à 2 milliards d'euros ».En conséquence, les actions SergeFerrari Group peuvent être intégrées au sein des comptes PEA-PME.

La société a souscrit un contrat dans le cadre de l'article 39 du CGI de financement partiel des indemnités de fin de carrière applicables aux salariés français résidant en France métropolitaine. Ce contrat s'est accompagné d'un versement de 996 milliers d'euros, qui est venu réduire d'autant le montant de l'engagement comptabilisé précédemment par le Groupe

Le 28 juillet 2015, la Société a conclu avec un ensemble de prêteurs les accords de financement suivants :
- Euro PP (sous forme loan) de 15 millions d'euros, in fine, d'une durée de 6 ans, tiré en totalité à la signature du contrat, affecté au refinancement de l'endettement moyen terme libellé en euros ;
- Crédit renouvelable de 35 millions d'euros, tiré en fonction des besoins généraux de l'entreprise (investissements, opérations de croissance externe,…) d'une durée de 6 ans, avec une réduction de son montant disponible de 5 millions d'euros par an pendant trois années et à partir de la troisième année.
Ces financements permettent notamment d'accroitre la maturité moyenne de l'endettement du groupe et de lui donner les moyens d'adresser les opportunités qui pourraient se présenter. En outre l'Euro PP se traduit par une diversification de la nature des préteurs.

Partenariat avec le CEA Tech.

- Le partenariat conclu pour 5 ans le 23 octobre 2015, instaure une collaboration pérenne entre les équipes de recherche et développement du Groupe Serge Ferrari et celles du CEA Tech. Les fruits attendus de cette collaboration portent sur la conception et le développement de solutions innovantes optimisées sur la base de technologies développées par le CEA Tech, notamment dans les domaines des matériaux connectés, instrumentés et communicants.

- CEA Tech (« de la recherche à l'industrie ») est le pôle technologique du CEA, le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives. CEA Tech développe et diffuse des technologies clés génériques et assure une passerelle efficace entre recherche fondamentale et applications. Les équipes du Groupe Serge Ferrari et du CEA Tech travaillent dès maintenant sur des domaines d'application pré-identifiés dans l'objectif d'imaginer les matériaux composites souples qui seront commercialisés demain.

1.3 Événements postérieurs à la clôture

Le 14 janvier 2016, la société SergeFerrari Group a souscrit une augmentation de 698 actions nouvelles émises par VR Développement d'une valeur nominale de 286,50€ dans le cadre d'une augmentation de capital réservée à SergeFerrari Group. Au terme de cette opération, SergeFerrari Group détient 35% du capital de la société VR Développement.

Le 21 janvier 2016, la société Serge Ferrari INDIA Private Limited (Inde) a été immatriculée à Delhi.

Il n'a pas été identifié d'autre élément post-clôture pouvant avoir un impact significatif sur les états financiers du groupe.

Note 2 - Principes comptables et financiers

Les principales méthodes comptables appliquées pour la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Elles ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

2.1 Base de préparation

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément :
- aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne. Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission européenne :
http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission ;
- aux normes IFRS telles que publiées par l'IASB et adoptées par l'UE.

Les états financiers ont été établis principalement selon la convention du coût historique, à l'exception des avantages du personnel, évalués selon la méthode des unités de crédit projetées, des emprunts et dettes financières évalués selon la méthode du coût amorti, et des instruments financiers dérivés évalués en juste valeur.

2.2 Modalités de première application des IFRS

Les comptes consolidés du groupe sont établis en normes IFRS depuis le 1er janvier 2013. Les exercices 2011 et 2012 ont été retraités conformément au nouveau référentiel.
La date de transition adoptée par la Société est le 1er janvier 2011.

2.3 Evolutions normatives

Le Groupe n'applique pas les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne.
Le référentiel auquel se réfère le groupe est celui disponible sur le site de l'EFRAG (European Financial Reporting and Advisory Group consultable à l'adresse
http://www.efrag.org/Front/c1_306_Endorsement_Status_Report_EN.aspx

Les normes, interprétations et amendements aux normes d'application obligatoire par le Groupe à compter de l'exercice 2015 incluent:

- Amélioration des normes – cycle 2011-2013

- IFRIC 21 Levies, qui précise les règles de comptabilisation des taxes en fonction de la survenance de leur fait générateur. Après étude, au titre de l'année 2015, aucun impact significatif n'a été identifié dans les comptes du groupe.

- Les impacts de l'application d'IFRIC 21 sur les états financiers sont résumés ci-après :

COMPTE DE RESULTAT

Etat du résultat net consolidé - En milliers d'euros	Note	Publié 31/12/2014	IFRIC 21	Retraité 31/12/2014
Chiffre d'affaires	21	142 324	0	142 324
Impôts et taxes	29	-2 077	-41	-2 118
Résultat opérationnel courant		8 534	-41	8 493
Autres produits et charges opérationnels		-524	0	-524
Résultat opérationnel		**8 010**	**-41**	**7 969**
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		-	-	-
Résultat avant impôt		7 256	-41	7 215
Impôts sur les bénéfices	28	-1 824	14	-1 810
Résultat après impôt		5 432	-27	5 405
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	8	-1 070	0	-1070
Résultat net total		**4 362**	**-27**	**4 334**

BILAN CONSOLIDE

Bilan passif - En milliers d'euros	Note	Publié 31/12/2014	IFRIC 21	Retraité 31/12/2014
Résultat de l'exercice	16	4 355	-27	4 328
Total Capitaux propres, part du groupe	16	94 604	-27	94 577
Total des capitaux propres		**94 643**	**-27**	**94 616**
Impôts différés passifs	10	821	-14	807
Total Passifs non courants		**15 366**	**-14**	**15 352**
Autres passifs courants	20	9 873	41	9 914
Total Passifs courants		**45 935**	**41**	**45 976**
Total des passifs		**61 301**	**27**	**61 328**
Total Passif		**155 944**	**0**	**155 944**

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'euros	Publié	IFRIC 21	Retraité 31/12/2014
Résultat net total consolidé	4 362	-27	4 334
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	12 691	-27	12 664
Charge d'impôt (note 29)	1 720	-14	1 706
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	15 049	-41	15 007
Variation du BFR lié à l'activité	2 189	41	2 230
Dont variation autres créances et autres dettes	*2400*	*41*	*2441*
Variation de la trésorerie	**40 851**	**0**	**40 851**

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros (Publié)	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et résultat consolidés	Autres éléments du résultat global	Total part Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Capitaux propres au 31/12/2013	**3 469**	**3 055**	**42 854**	**1 743**	**51 121**	**33**	**51 153**
Capitaux propres au 31/12/2014 (publié)	**4 621**	**42 848**	**47 187**	**-52**	**94 604**	**39**	**94 643**
IFRIC 21			-27	0	-27	0	**-27**
Capitaux propres au 31/12/2014 (retraité)	**4 621**	**42 848**	**47 160**	**-52**	**94 577**	**39**	**94 616**

Les normes ou interprétations n'étant pas d'application obligatoire par les sociétés cotées européennes dans leurs comptes IFRS 2015 incluent notamment :

- IFRS 9, Instruments Financiers

- Amélioration des normes – cycle 2010-2012

2.4 Méthodes de consolidation

La société SergeFerrari Group est l'entreprise consolidante.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS10, (pouvoir sur les activités pertinentes, exposition à des rendements variables et capacité d'utiliser son pouvoir pour influer sur les rendements), les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote en assemblée générale au Conseil d'administration ou au sein de l'organe de direction équivalent, lui conférant le pouvoir de diriger leurs politiques opérationnelles et financières, sont généralement réputées contrôlées selon la méthode de l'intégration globale.

Les participations dans les entreprises sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable (entreprises associées) sont évaluées selon la méthode de la mise en équivalence. A l'exception de Vinyloop, SergeFerrari Group n'exerce d'influence notable ou de contrôle conjoint sur aucune autre entreprise.
Les transactions intra-groupes, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés.
Les comptes des sociétés consolidées sont tous arrêtés au 31 décembre. Ils sont le cas échéant retraités afin d'assurer l'homogénéité des règles de comptabilisation et d'évaluation appliquées par le Groupe.
Le périmètre de consolidation est présenté en note 3.

2.5 Conversion des états financiers

2.5.1 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« monnaie fonctionnelle »).
Les états financiers consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et de présentation de la société mère SergeFerrari Group.

2.5.2 Conversion des comptes des filiales étrangères

Les filiales ont pour monnaie fonctionnelle leur monnaie locale, dans laquelle est libellé l'essentiel de leurs transactions. Les comptes de toutes les entités du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis en euros selon les modalités suivantes :

- les éléments d'actifs et de passifs sont convertis au taux de change de clôture,
- les produits, les charges et les flux de trésorerie sont convertis au taux de change moyen de l'exercice,
- toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en Autres éléments du résultat global, puis reclassées en résultat à la date de cession de ces investissements.

L'écart d'acquisition et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger sont traités comme des actifs et des passifs de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.
Le Groupe ne consolide aucune entité exerçant ses activités dans une économie hyper-inflationniste.

Les taux utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont présentés ci-dessous.

		Taux moyen	
	1 €uro équivaut à	**2015.12**	**2014.12**
Franc suisse	CHF	1,067	1,21
Peso chilien	CLP	725,21	756,62
Yen	JPY	134,28	140,40
Dollar US	USD	1,10	1,32
Real brésilien	BRL	3,69	3,12

		Taux de clôture	
	1 €uro équivaut à	**2015.12**	**2014.12**
Franc suisse	CHF	1,08	1,20
Peso chilien	CLP	769,71	736,36
Yen	JPY	131,07	145,23
Dollar US	USD	1,08	1,21
Real brésilien	BRL	4,31	3,22

2.5.3 Conversion des transactions en devises

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change du jour de l'opération. Les gains et les pertes de change résultant du règlement de ces transactions et ceux découlant de la conversion au cours de change de clôture des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés en résultat, sauf lorsqu'ils sont imputés directement en capitaux propres, au titre de couvertures éligibles de flux de trésorerie.

2.6 Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers implique de procéder à des estimations et de retenir des hypothèses concernant l'évaluation de certains actifs et passifs inscrits au bilan consolidé, ainsi que certains éléments du compte de résultat. La Direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe, les obligations environnementales et de démantèlement éventuelles, la dépréciation des créances, le traitement comptable des opérations liées au contrat de factoring.
Ces estimations et jugements, continuellement mis à jour, sont fondés d'une part sur les informations historiques et d'autre part sur l'anticipation d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances. Compte tenu de la part d'incertitude relative à la réalisation des hypothèses concernant le futur, les estimations comptables qui en découlent peuvent différer des résultats effectifs se révélant ultérieurement.

Estimations et hypothèses comptables déterminantes
Les hypothèses et estimations susceptibles d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de la période suivante concernent principalement :

- Frais de développement : les frais de développement répondant aux critères permettant leur capitalisation sont inscrits en immobilisations incorporelles et amortis sur leur durée d'utilisation estimée. Le groupe apprécie notamment ces critères au regard des prévisions d'activité et de profitabilité des projets correspondants.

- Immobilisations : les durées d'amortissement des immobilisations,
- Impôts différés actifs : les impôts différés actifs résultent des déficits fiscaux reportables et des différences temporelles déductibles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et des passifs comptabilisés. le caractère recouvrable de ces actifs est apprécié sur la base des données prévisionnelles.
- l'évaluation des valeurs nette de réalisation des stocks d'en-cours et de produits finis (Cf. notes 2.17 et 11) ;
- l'évaluation des engagements de retraite et des autres avantages à long terme. Les engagements de retraite et autres avantages à long terme sont estimés sur des bases statistiques et actuarielles.

2.7 Regroupements d'entreprises

Le Groupe applique la norme IFRS 3 révisée à l'achat d'actifs et la reprise de passifs constituant une entreprise. L'acquisition d'actifs ou de groupes d'actifs ne constituant pas une entreprise est comptabilisée selon les normes applicables à ces actifs (IAS 38, IAS 16, IAS 39).
Le Groupe comptabilise tout regroupement d'entreprise selon la méthode de l'acquisition qui consiste à évaluer et à comptabiliser à la date d'acquisition la différence dénommée « écart d'acquisition » ou « goodwill » entre :

- d'une part, le prix d'acquisition de l'entreprise acquise auquel est ajouté le montant des intérêts minoritaires dans l'acquise,
- d'autre part, le solde net des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

La date de l'acquisition est la date à laquelle le Groupe obtient effectivement le contrôle de l'entreprise acquise.
Le prix d'acquisition de l'entreprise acquise correspond à la juste valeur, à la date d'acquisition, des éléments de rémunération remis au vendeur en échange du contrôle de l'acquise, en excluant tout élément qui rémunère une transaction distincte de la prise de contrôle.
Dans le cas où la comptabilisation initiale ne peut être déterminée que provisoirement avant la fin de la période au cours de laquelle le regroupement est effectué, l'acquéreur comptabilise le regroupement sur la base de valeurs provisoires. L'acquéreur doit ensuite comptabiliser les ajustements de ces valeurs provisoires liés à l'achèvement de la comptabilisation initiale, dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

2.8 Ecarts d'acquisition

Pour chaque regroupement d'entreprise, le Groupe a le choix de comptabiliser en tant qu'actif soit un écart d'acquisition partiel (correspondant à son seul pourcentage de détention), soit un écart d'acquisition complet (incluant également un goodwill pour les intérêts minoritaires).
Lorsque le calcul de l'écart d'acquisition traduit un supplément de valeur des actifs acquis sur le prix payé, le Groupe comptabilise le profit intégralement en résultat.
Les écarts d'acquisition sont affectés à l'unité génératrice de trésorerie à laquelle appartiennent les actifs concernés aux fins de réalisation des tests de dépréciation. Ces tests sont mis en œuvre dès qu'un indice de perte de valeur est constaté et systématiquement au 31 décembre, date de clôture de l'exercice.

2.9 Immobilisations incorporelles

2.9.1 Immobilisations acquises séparément

Elles correspondent à des logiciels évalués selon la méthode du coût amorti (coût historique à la date de comptabilisation initiale majoré des dépenses ultérieures amortissables et diminuées des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées). Ces immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire sur un à huit ans suivant leur durée d'utilité estimée.

2.9.2 Frais de recherche et développement

L'activité du Groupe Ferrari est une activité à forte valeur ajoutée et les produits utilisés par ses clients le sont dans des applications innovantes. Les opérations de Recherche et Développement sont déterminantes dans la mise en œuvre de la stratégie du Groupe de développement des usages fonctionnels et des formulations chimiques des matériaux composites souples. La criticité des applications mises en œuvre par ses clients avec les produits du Groupe (contraintes mécaniques et

aérodynamique dans l'architecture tendue, milieux hostiles ou hautement corrosifs,…) exige de mettre en œuvre des niveaux de technologie élevés.
Les travaux de recherche et développement correspondent aux travaux de conception des produits, à la fabrication de prototypes industriels le cas échéant pour en réaliser la fabrication industrielle, à la conduite des essais de mise au point pour établir la conformité du produit aux spécifications du marché dans le respect des règlements applicables (normes au feu, conformité au règlement REACH, etc…).
A ce jour, de nombreux brevets ont été déposés au nom des sociétés du groupe Ferrari et portent sur les produits du Groupe et les processus industriels pour les fabriquer.
En application de la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles » :

- les dépenses de recherche sont comptabilisées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées ;
- les dépenses de développement sont immobilisées si les six conditions suivantes sont réunies :
  - confirmation de la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
  - intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
  - capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle,
  - façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs,
  - disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle,
  - capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Ces frais de développement comprennent les salaires bruts et charges sociales des salariés ayant travaillé sur ces programmes et sont calculés selon leur temps d'intervention. Les coûts liés aux prestataires intervenus sur ces projets sont également pris en compte.
Les crédits d'impôts recherche liés à des projets activés sont considérés comme des subventions d'investissement, et comptabilisés en diminution des actifs correspondants. Ils sont repris en résultat selon les mêmes modalités que l'amortissement des actifs correspondants. Les subventions affectées à un projet activé, connaissent le même traitement que le crédit impôt recherche.
Les frais de développement sont comptabilisés à l'actif depuis le 1er janvier 2011, exercice qui correspond à la mise en place des suivis des coûts et leur affectation par projet.
La durée d'utilité de ces frais de développement est estimée à 4 ans, et les équipements sont amortis linéairement sur cette période.
Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont revues à chaque arrêté et, le cas échéant, ajustées.
Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'évènements ou de circonstances particulières, le caractère recouvrable peut être mis en cause. La valeur recouvrable d'un actif représente sa juste valeur, diminuée des coûts de cession, ou sa valeur d'utilité si celle-ci est supérieure. La valeur recouvrable à la date d'arrêté tient compte notamment de l'évolution de la réussite commerciale du bien ainsi que des évolutions technologiques.
La société a procédé pour la première fois au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 à l'activation de ses frais de recherche et développement. Ces frais font l'objet d'un suivi par projet et leur état d'avancement est examiné au cours de réunions périodiques avec les responsables R&D du Groupe.
Par convention et par simplification, compte tenu des durées de réalisation de ces programmes, il avait été retenu que :
- la totalité des travaux réalisés au cours d'une année, ferait l'objet d'un début d'amortissement au 1er janvier de l'année n+1, que ces projets soient achevés ou encore en cours de recherche au 31 décembre de l'année n ;
- les projets abandonnés dans le courant de l'exercice feraient l'objet d'une sortie d'actif au 31 décembre de l'exercice.

A compter de l'exercice 2014, les projets de R&D activés sont amortis au moment de leur mise en service.

2.10 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent pour l'essentiel des terrains et constructions et des installations techniques ainsi que des dépenses de re-engeenering ayant pour objet prolonger la durée de vie des équipements industriels de la chaîne de production en les enrichissant des dernières technologies disponibles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires ou coûts de production pour certains équipements industriels faisant l'objet d'une production immobilisée) hors charges financières, diminué des amortissements cumulés

et, le cas échéant, des pertes de valeur. Elles n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation. En application de la méthode par composants, chaque élément d'une même immobilisation a été comptabilisé séparément pour faire l'objet d'un plan d'amortissement propre.
L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire en retenant les durées d'utilité attendues des différentes catégories d'immobilisations :

Immobilisations	Mode d'amortissement	Durée
Constructions	linéaire	10/27 ans
Agencements des constructions	linéaire	5/12 ans
Matériel et outillage industriels	linéaire	3/8 ans
Matériel de transport	linéaire	2/5 ans
Matériel de bureau, mobilier	linéaire	3/7 ans

L'amortissement est calculé sur la base du prix d'acquisition, sous déduction d'une valeur résiduelle éventuelle. Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité attendues sont revues à chaque clôture.

2.11 Contrats de location

2.11.1 Contrats de location-financement

Les contrats de location d'immobilisations corporelles aux termes desquels le Groupe conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en contrats de location-financement. Ces contrats sont inscrits à l'actif à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux dus au titre de la location.
Chaque paiement au titre des contrats de location est ventilé entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû. Les loyers contractuels correspondants, nets des charges financières, sont inclus dans le poste Emprunts et dettes financières. Les charges financières correspondantes sont comptabilisées au compte de résultat, dans la rubrique Coût de l'endettement financier, sur la durée du contrat de location.
Les immobilisations acquises dans le cadre de contrats de location-financement sont amorties sur la durée d'utilité de l'actif ou sur la durée du bail, si celle-ci est inférieure.

2.11.2 Contrats de location simple

Les contrats de location aux termes desquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés en charges de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

2.12 Dépréciations d'actifs

2.12.1 Dépréciation d'actifs incorporels

La norme IAS 36 «Dépréciation d'actifs » impose d'apprécier à chaque date d'établissement des états financiers s'il existe ou non, un quelconque indice de perte de valeur d'un actif. Si cet indice est avéré, l'entité doit estimer la valeur recouvrable de l'actif.
Une entité doit aussi, même en l'absence d'indice de perte de valeur :
- tester annuellement une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée ;
- effectuer un test de dépréciation du goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises.

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquelles sont affectés les actifs. Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.
Le Groupe retient une segmentation en unités génératrices de trésorerie homogène avec l'organisation opérationnelle des métiers, le système de pilotage et de reporting et l'information sectorielle. Les tests de dépréciation consistent à comparer la valeur comptable et la valeur recouvrable des UGT. La valeur recouvrable d'une UGT représente la valeur la plus élevée entre sa juste valeur (généralement le prix du marché), nette des coûts de cession, et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité d'une UGT est déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux futurs de trésorerie :
- flux afférents à une période explicite de prévision de cinq ans, la première année de cette période s'appuyant sur le budget ;
- flux postérieurs à cette période de cinq ans calculés par application d'un taux de croissance à l'infini reflétant le taux de croissance réelle anticipé de l'économie à long terme.
Les prévisions des flux de trésorerie de la période explicite prennent en compte le taux de l'entité ou du secteur d'activité considéré.
Les flux de trésorerie sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation égal :
- au taux d'intérêt sans risque à dix ans ;
- auquel s'ajoute la prime de risque du marché affectée d'un coefficient de sensibilité (β) propre à l'entité.
Si la valeur comptable de l'UGT excède sa valeur recouvrable, les actifs de l'UGT sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable. La perte de valeur est imputée en priorité sur l'écart d'acquisition et enregistrée au compte de résultat dans la rubrique Autres produits et charges opérationnels. La constatation d'une perte de valeur est définitive.

2.12.2 Dépréciation des participations dans une entreprise associée

Les titres mis en équivalence constituent un actif unique et sont testés pour dépréciation conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».
L'écart d'acquisition relatif à une entreprise associée est inclus dans la valeur des titres mis en équivalence et ne doit pas faire l'objet d'un test de dépréciation distinct, la valeur des titres mis en équivalence étant appréciée goodwill compris.
A chaque date de clôture, en présence d'un indice de perte de valeur de la participation dans l'entreprise associée, la société mère met en œuvre un test de dépréciation consistant à comparer la valeur comptable des titres mis en équivalence avec leur valeur recouvrable.
Selon la norme IAS 36, la valeur recouvrable d'une participation dans une entreprise associée est le montant le plus élevé entre d'une part, la valeur d'utilité, calculée en fonction des flux de trésorerie futurs, et d'autre part, la juste valeur de la participation, nette des coûts de cession.
En cas d'amélioration de la valeur recouvrable des titres mis en équivalence justifiant une reprise de perte de valeur, la totalité de la perte de valeur doit être reprise, y compris la partie relative à l'écart d'acquisition.

2.12.3 Dépréciation d'actifs financiers

La norme IAS 39 (cf. IAS 39-58 « Dépréciation et irrécouvrabilité d'actifs financiers ») impose d'apprécier à chaque date de clôture s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers. Si une telle indication existe, l'entité doit appliquer les dispositions de la norme IAS 39 relatives à chaque catégorie d'actifs financiers afin de déterminer le montant de toute perte de valeur.

2.13 Actifs financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes :
- actifs évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat ;
- actifs détenus jusqu'à l'échéance ;
- prêts et créances ; et
- actifs disponibles à la vente.

La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La Direction détermine la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale et la reconsidère à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire.
Les actifs financiers entrent au bilan à leur juste valeur initiale. Leur évaluation ultérieure correspond, en fonction de leur classification, soit à la juste valeur, soit au coût amorti.

2.13.1 Actifs évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Cette catégorie comprend, d'une part, les actifs financiers détenus à des fins de transaction (actifs acquis principalement dans le but d'être revendus à court terme) et, d'autre part, ceux désignés lors de leur comptabilisation initiale comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les variations de juste valeur des actifs de cette catégorie sont comptabilisées au compte de résultat.

2.13.2 Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils représentent les actifs financiers émis par le Groupe du fait de la remise directe à un débiteur d'argent ou de biens et services. Les prêts et créances sont comptabilisés à leur valeur nominale et actualisés le cas échéant conformément à IAS 39. Ces actifs sont comptabilisés pour leur coût amorti, une provision pour dépréciation des créances est comptabilisée en fonction de la probabilité de recouvrement de celle-ci.

Le Groupe a distingué dans cette catégorie :

- d'une part, des prêts et créances à long terme classés dans les actifs financiers non courants (créances rattachées à des participations non consolidées et dépôts de garantie versés au titre des locaux loués). Les créances liées à des participations non consolidées font l'objet de dépréciations dès lors que leur valeur recouvrable estimée est inférieure à leur valeur nette comptable ; et
- d'autre part, les créances commerciales à court terme. Les créances clients à court terme restent évaluées pour le montant de la facture d'origine, la valeur nominale représentant habituellement la juste valeur de la contrepartie à recevoir. L'effet de l'actualisation est négligeable compte tenu d'un délai moyen d'encaissement des factures court. Le cas échéant, une dépréciation est constatée de manière individuelle pour prendre en compte d'éventuels problèmes de recouvrement. Lorsque le client est engagé dans une procédure judiciaire (redressement, liquidation,…), sauf exceptions dûment justifiées, une provision est constituée et représente entre 75% et 100% de la valeur de la créance considérée. En dehors de ces procédures, une provision est constituée en fonction des perspectives de recouvrement dont le taux peut varier entre 25% et 100% du montant de la créance concernée.

Les créances clients non échues cédées dans le cadre d'un contrat d'affacturage, et ne répondant pas aux conditions de décomptabilisation de la norme IAS 39.20 (transfert de la quasi-totalité des risques et avantages), sont conservées dans le poste Clients et comptes rattachés. Une dette financière est enregistrée en contrepartie de la trésorerie reçue.

2.13.3 Actifs disponibles à la vente

Ce sont les actifs financiers non dérivés qui n'entrent dans aucune des catégories ci-dessus, que l'entreprise ait ou non l'intention de les céder. Les variations de juste valeur de ces actifs sont comptabilisées directement en autres éléments du résultat global dans les capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et des profits et pertes de change enregistrés en résultat.
Le Groupe a classé dans cette catégorie les titres de participation de sociétés non consolidées sur lesquelles il n'exerce ni influence notable ni contrôle.
Ces instruments de capitaux propres n'ayant pas de prix coté sur un marché actif (sociétés non cotées) et leur juste valeur ne pouvant être évaluée de manière fiable, ces titres sont maintenus à leur coût, net des dépréciations éventuelles. Leur valeur recouvrable est appréciée en tenant compte de différents critères (part du Groupe dans la situation nette de ces sociétés, perspectives de développement et de rentabilité de l'entité dans laquelle le Groupe a investi…). Les pertes de valeur constatées au compte de résultat ne peuvent pas être reprises.

2.14 Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés.
Les impôts différés sont évalués par entité ou groupe fiscal en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt concerné sera réalisé ou le passif d'impôt réglé.
Les actifs d'impôts différés correspondant aux différences temporelles et aux pertes fiscales reportées ne sont reconnus que dans la mesure où il est probable que ces économies d'impôts futurs se réaliseront. Ils sont déterminés en appliquant à l'assiette concernée le taux d'impôt du pays auquel ces actifs d'impôts différés sont rattachés.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte :

- des prévisions de bénéfices imposables futurs ;

- de la part des charges non récurrentes ne devant pas se renouveler à l'avenir incluse dans les pertes passées ;
- l'existence de différences taxables ou d'opportunités fiscales suffisantes
- de l'historique des résultats fiscaux des années précédentes.

Le Groupe a comptabilisé La Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) et La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E) en charges opérationnelles (« Impôts et taxes ») et les retraitent pour la détermination de l'Ebitda ajusté.

2.15 Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de conclusion du contrat. Ils sont ensuite réévalués à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation du profit ou de la perte afférents dépend de la désignation du dérivé en tant qu'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert.
Le Groupe désigne certains dérivés comme :
- des couvertures de la juste valeur d'actifs ou de passifs comptabilisés ou d'un engagement ferme (couverture de juste valeur) ; ou
- des couvertures d'un risque spécifique associé à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction future hautement probable (couverture de flux de trésorerie) ; ou bien
- des couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger (couverture d'un investissement net).

La juste valeur d'un instrument dérivé de couverture est classée en actif ou passif non courant lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est supérieure à douze mois, et dans les actifs ou passifs courants lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est inférieure à douze mois. Selon que la relation de couverture est de flux de trésorerie ou de juste valeur, les variations de juste valeur sont comptabilisées :
- en Autres éléments du résultat global. Le montant accumulé en OCI impacte le résultat à la date de réalisation des transactions couvertes dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie
- en résultat dans le cas d'une couverture de juste valeur.

Les instruments dérivés détenus à des fins de transaction sont classés en actifs ou passifs courants lorsqu'ils se dénouent dans un horizon de moins d'un an après la date de clôture concernée. Dans le cas contraire, ils sont constatés en actifs ou passifs non courants. Le Groupe considère comme spéculatifs les instruments dérivés qui ne peuvent être qualifiés d'instruments de couverture désignés et efficaces au sens d'IAS 39. Les variations de leur juste valeur sont enregistrées au compte de résultat en Autres produits et charges financiers.

2.16 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique Trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois, et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan, dans le poste Emprunts et dettes financières – part à court terme.
Le Groupe applique la démarche d'analyse remise à jour par l'Association française de la gestion financière (AFG), l'Association française des trésoriers d'entreprise (AFTE) et l'Association française des investisseurs institutionnels (AF2I) et reconnue comme base raisonnable par l'Autorité des marchés financiers (AMF) dans sa position n°2011-13 relative au classement des OPCVM en équivalents de trésorerie :
- les OPCVM classés par l'AMF dans les catégories « monétaire » et « monétaire court terme » se satisfont d'emblée aux quatre critères d'éligibilité admis ;
- l'éligibilité des autres OPCVM de trésorerie en qualité d'«équivalents de trésorerie » n'est pas présumée : une analyse du respect des quatre critères admis est impérative.

Les équivalents de trésorerie sont comptabilisés à leur juste valeur ; les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat dans la rubrique *Autres produits et charges financiers.*
Les valeurs mobilières de placement détenues par le Groupe sont des placements très liquides répondant à la définition d'équivalents de trésorerie telle qu'énoncée par la norme IAS 7. Ces valeurs sont incluses au bilan consolidé dans le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie.

2.17 Stocks

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués au prix moyen pondéré.
La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires (droits de douane, autres taxes ainsi que les frais de manutention, de transport et autres directement attribuables aux acquisitions).
Les stocks de produits fabriqués et les en-cours de production sont valorisés au coût de production. Le coût de production comprend les consommations et les charges directes et indirectes de production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les produits intermédiaires sont des composants dont le cycle de fabrication est achevé, destinés à être incorporés aux matériaux composites ayant seuls la nature de produits finis dans les présents états financiers.
La valeur nette réalisable correspond au prix de vente attendu, après déduction des coûts estimés pour l'achèvement et la commercialisation.
Les stocks sont ramenés à leur valeur nette réalisable dès lors qu'il existe un indice que cette valeur est inférieure aux coûts et la dépréciation est reprise dès que les circonstances ayant conduit à déprécier la valeur des stocks cessent d'exister.
Une dépréciation peut-être également comptabilisée si les stocks ont été endommagés, s'ils sont devenus complètement ou partiellement obsolètes ou si leur prix de vente a subi une baisse.
Les estimations de la valeur nette de réalisation tiennent compte des fluctuations de prix ou de coût directement liées aux évènements survenant après la fin de l'exercice dans la mesure où de tels évènements confirment les conditions existantes à la fin de l'exercice.

2.18 Avantages au personnel

2.18.1 Avantages à court terme et régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies

Le Groupe comptabilise en Charges de personnel le montant des avantages à court terme, ainsi que les cotisations à payer au titre des régimes de retraite généraux et obligatoires. N'étant pas engagé au-delà de ces cotisations, le groupe ne constate aucune provision au titre de ces régimes.

2.18.2 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies

Ces régimes concernent la France pour le versement d'indemnités conventionnelles de départ en retraite et des pensions de retraite pour la Suisse.
Les régimes à prestations définies sont directement supportés par le Groupe, qui provisionne le coût des prestations à servir selon les modalités énoncées ci-dessous.
Le Groupe utilise la méthode des unités de crédit projetées pour déterminer la valeur de son obligation au titre des prestations définies : cette méthode stipule que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et évalue séparément chacune des unités pour obtenir l'obligation finale.
Ces calculs intègrent différentes hypothèses actuarielles telles que la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération future, l'espérance de vie et la rotation estimée du personnel.
Le groupe fait appel à des actuaires pour évaluer ses engagements en France et en Suisse.
L'engagement ainsi calculé fait l'objet d'une actualisation au taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.
L'évolution de ces estimations et hypothèses est susceptible d'entraîner un changement significatif du montant de l'engagement. Les principales estimations et hypothèses sont :

- Taux d'actualisation de 2% (France) et de 0,8% (Suisse)
- Taux de revalorisation des salaires 2,5% (France), 1% (Suisse)
- Age de départ à la retraite 64 ans (France), 65 ans pour les hommes et 64 ans pour les femmes (Suisse)

Le montant de la provision constituée au regard des engagements de retraite et assimilés correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Les écarts actuariels résultant de la variation de valeur de l'obligation actualisée au titre des prestations définies incluent d'une part, les effets des différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et le réalisé, et, d'autre part, les effets des changements d'hypothèses actuarielles.

Les écarts actuariels sont comptabilisés intégralement dans les capitaux propres, au sein des « autres éléments du résultat global » sans reclassement ultérieur dans le compte de résultat, pour tous les régimes à prestations définies du Groupe, conformément à la norme IAS 19 révisée.
Aucun nouvel avantage ni changement de régime, résultant de dispositions légales, conventionnelles ou contractuelles, n'est intervenu au cours de l'exercice.

2.18.3 Autres avantages à long terme

Ces régimes concernent la Suisse pour le versement de gratifications en fonction de l'atteinte de niveaux d'ancienneté (« jubilee gift »).
Les autres avantages à long terme sont supportés par le Groupe et sont déterminés par un actuaire indépendant.

2.19 Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières comprennent essentiellement :

- les emprunts bancaires : ceux-ci sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement comptabilisés à leur coût amorti ; toute différence entre les produits (nets des coûts de transaction) et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif ;
- les concours bancaires courants,
- le financement apporté par la société d'affacturage.

La part des emprunts et dettes financières devant être réglée dans les douze mois à compter de la date de clôture est classée en passifs courants.

2.20 Provisions

Une provision est constatée lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis d'un tiers née antérieurement à la clôture de l'exercice et lorsque la perte ou le passif est probable et peut être évalué de manière fiable.
Lorsque le Groupe attend le remboursement partiel ou total de la provision, par exemple du fait d'un contrat d'assurances, le remboursement est comptabilisé comme un actif distinct mais uniquement si le remboursement est quasi-certain. La charge liée à la provision est présentée dans le compte de résultat, nette de tout remboursement.
Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées sur la base d'un taux avant impôt qui reflète, le cas échéant, les risques spécifiques au passif. Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme une charge financière.
Lorsque la provision est utilisée, la reprise de provision est comptabilisée au crédit du compte de charge dans lequel a été enregistrée la dépense couverte par la provision. Lorsque la reprise de provision traduit l'extinction du risque prévu sans dépense associée, la reprise est comptabilisée au crédit du compte de dotation aux provisions.
Dans la mesure où cette perte ou ce passif n'est pas probable ou ne peut être mesuré de manière fiable, un passif éventuel est mentionné dans les engagements du Groupe.

Provision pour garantie

Au-delà de l'assurance pour responsabilité produits souscrite par le groupe, une provision pour garantie est comptabilisée pour faire face aux dépenses techniques et/ou commerciales résultant du remplacement partiel ou total de livraisons de matériaux composites aux clients ou de la prise en charge de coûts de mise en œuvre complémentaires ou correcteurs facturés par les clients au Groupe. Les dépenses effectivement comptabilisées des exercices antérieurs sont analysées par marché et extrapolées aux ventes de l'exercice clos. En fonction des délais de prise de connaissance par le Groupe des situations à l'origine de ces coûts, une provision est comptabilisée et actualisée à chaque clôture annuelle.

2.21 Reconnaissance des revenus

Le chiffre d'affaires net consolidé comprend pour 95% du total les revenus hors taxes provenant de la vente de matériaux composites souples et pour le solde, du chiffre d'affaires réalisé avec des ventes diverses (déchets d'industrie, facturations de ports, équipements industriels fabriqués par la société CI2M et produits semi-finis comme des micro-câbles de PET).
Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur, soit dans la majorité des cas, à la date d'expédition des matériaux. Lorsque les incoterms utilisés ne transfèrent pas les risques et avantages significatifs au client, la facturation est annulée et les matériaux concernés réintégrés en stocks.
Le chiffre d'affaires comprend les produits provenant de la vente de biens et services déduction faite des réductions de prix et des taxes et après élimination des ventes internes au Groupe.

2.22 Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant inclut l'ensemble des produits et coûts récurrents directement liés aux activités du Groupe, exception faite des produits et charges qui résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles.

2.23 Autres produits et charges opérationnels

Cette rubrique est alimentée dans le cas où un événement important intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise.

Ils incluent les produits et charges en nombre très limités, non usuels par leur fréquence, leur nature ou leur montant

2.24 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles.

2.25 Information sectorielle

Le Groupe est au sens de la norme IFRS8 « mono-secteur » sur le secteur des « matériaux composites souples » (en application d'IFRS 8, l'information sectorielle est basée sur les données internes de pilotage du Groupe utilisées par la direction générale, le PDG et les deux directeurs généraux délégués, principaux décideurs opérationnels du Groupe), cette présentation mono sectorielle étant liée au caractère fortement intégré des activités développées par le Groupe.
Ni les zones géographiques, ni les domaines d'activité ne constituent des secteurs au sens de la norme IFRS 8.

2.26 Résultats par action

Les résultats par action présentés avec le compte de résultat sont calculés à partir du résultat net – part du Groupe suivant les modalités décrites ci-dessous :

- le résultat de base par action est déterminé à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, après annulation le cas échéant des actions autodétenues dans le cadre du contrat d'animation et des actions autodétenues, calculé en fonction des dates d'encaissement des fonds provenant d'augmentations de capital réalisées en numéraire, et de la date de première consolidation pour les augmentations de capital réalisées en rémunération d'apports externes de titres de sociétés nouvellement consolidées ;

- le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat net – part du Groupe et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de l'effet dilutif des plans d'options de souscription d'actions ouverts à la clôture de l'exercice et des plans d'attribution gratuite d'actions. Il est fait application de la méthode du rachat d'actions au prix du marché sur la base du cours moyen annuel de l'action.

La société n'a émis aucun instrument dilutif ou non dilutif sur l'ensemble des périodes présentées. Le résultat de base par action est donc égal au résultat dilué par action.

Au 31 décembre 2015, le résultat par action de 0,39 euro a été déterminé en intégrant la division par cinquante du nominal de l'action effective depuis le 30 avril 2014.

Note 3 - Périmètre de consolidation

Sociétés	Activités	Siège	Pourcentage de contrôle			Methode d'intégration 2015
			2015	2014	2013	
Serge Ferrari Group	Holding	La Tour-du-Pin (France)	100%	100%	100%	Société mère
Serge Ferrari Sas	Production et distribution	La Tour-du-Pin (France)	100%	100%	100%	Intégration globale
Serge Ferrari North America	Distribution	Pompano beach (USA)	100%	100%	100%	Intégration globale
Serge Ferrari Asia Pacific	Distribution	Hong Kong (HK)	100%	100%	100%	Intégration globale
Serge Ferrari Japan	Distribution	Kamakura (Japon)	83%	83%	83%	Intégration globale
Ferrari Latino America	Sans activité	Santiago (Chili)	100%	100%	100%	Intégration globale
Serge Ferrari Brasil	Distribution	Sao Paulo (Brésil)	100%	100%	100%	Intégration globale
Precontraint Ferrari Sas	Production	La Tour-du-Pin (France)	(1)	(1)	100%	Intégration globale
Ci2M Sas	Fabrication équipements	La Tour-du-Pin (France)	100%	100%	100%	Intégration globale
Serge Ferrari Ag	Production et distribution	Eglisau (Suisse)	100%	100%	100%	Intégration globale
Ferfil	Production	Emmenbrucke (Suisse)	100%	100%	100%	Intégration globale
Serge Ferrari Tersuisse	Production	Emmenbrucke (Suisse)	100%	100%	100%	Intégration globale
Texyloop Sas	Recyclage	La Tour-du-Pin (France)	100%	100%	100%	Intégration globale
Vinyloop	Recyclage	Ferrara (Italie)	40%	40%	40%	Mise en équivalence

(1) Au 30 avril 2014 les sociétés Serge Ferrari SAS et Précontraint SAS ont fusionné.

Les sociétés SIBAC, détenue à hauteur de 18 %, VR Développement, détenue à hauteur de 20 %, et 2FB2I détenue à hauteur de 5% sont exclues du périmètre de consolidation, en l'absence d'influence notable sur ces entités.

Note 4 - Comparabilité des comptes

Il n'y a pas eu d'entrée ou sortie significative dans le périmètre de consolidation au cours des exercices 2014 et 2015 qui nécessiterait la communication d'informations comparatives.

Note 5 - Ecarts d'acquisition

Ecarts d'acquisition - En K€	31/12/2015	31/12/2014
Valeur nette en début de période	201	202
Impact des écarts de conversion	11	-1
Valeur nette en fin de période	**212**	**201**

L'écart d'acquisition correspond à la société Serge Ferrari Japan acquise en 2008.
Les tests de valorisation effectués au 31 décembre 2014 et 2015, sur la base de cash-flows de trésorerie actualisés n'ont pas mis en évidence la nécessité de déprécier cet actif. Les variations de valeur résultent exclusivement des impacts de change.

Le groupe Serge Ferrari comprend au 31 décembre 2015, une Unité Génératrice de Trésorerie unique, les activités des entités consolidées par intégration globale étant interdépendantes. La quasi-totalité des matériaux commercialisés par le Groupe et par ses filiales est issue de ses usines françaises ou suisses.

Note 6 - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se ventilent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2013	Acq.	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Reclassements et mises au rebut	31/12/2014
Frais de recherche & développement	4 661	1 287			19		5 967
Concessions, brevets & droits similaires	38						38
Immobilisations incorporelles en cours	2	958			2		961
Autres immobilisations incorporelles	6 479	234			28	1 080	7 819
Total Immobilisations incorporelles	**11 179**	**2 480**	**0**	**0**	**48**	**1 080**	**14 786**
Amt/Dép. frais de rech. & développ.	-1 237			-1 188	-5		-2 431
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	-38						-38
Amt/Dép. autres immos incorp.	-5 198			-603	-14		-5 816
Total Amt/dép. immobilisations incorporelles	**-6 473**	**0**	**0**	**-1 792**	**-19**	**0**	**-8 284**
Total Valeur Nette	**4 706**	**2 480**	**0**	**-1 792**	**29**	**1 080**	**6 501**

En milliers d'euros	31/12/2014	Acq.	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Reclassements et mises au rebut	31/12/2015
Frais de recherche & développement	5 967	1 612			116		7 695
Concessions, brevets & droits similaires	38						38
Immobilisations incorporelles en cours	961	252			45	-1 006	252
Autres immobilisations incorporelles	7 819	616	-107		181	1 006	9 515
Total Immobilisations incorporelles	**14 786**	**2 480**	**-107**	**0**	**342**	**0**	**17 500**
Amt/Dép. frais de rech. & développ.	-2 431			-1 071	-36	0	-3 538
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	-38						-38
Amt/Dép. autres immos incorp.	-5 816		73	-697	-64		-6 504
Total Amt/dép. immobilisations incorporelles	**-8 284**	**0**	**73**	**-1 768**	**-100**	**0**	**-10 079**
Total Valeur Nette	**6 501**	**2 480**	**-34**	**-1 768**	**242**	**0**	**7 423**

Le montant des dépenses de recherche et développement activées au cours de l'exercice pour 1612 milliers d'euros s'entend après déduction du crédit impôt recherche relatif à l'année 2015 pour un montant de 614 milliers d'euros.

Le montant des dépenses de R&D non activées, hors prise en compte du montant des amortissements pratiqués au titre des frais de recherche et développement capitalisés au titre des exercices antérieurs s'est élevé à 1 845 milliers d'euros pour 2015 et à 1 766 milliers d'euros pour 2014.

Les autres immobilisations incorporelles ainsi que les immobilisations incorporelles en cours portent essentiellement sur les solutions et systèmes informatiques utilisés par le groupe.

Note 7 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se déterminent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2013	Acq.	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Reclass. et mises au rebut	31/12/2014
Terrains	1 665				35		1 700
Constructions	34 554	638			371	0	35 563
Installations tech, matériel & outillage	102 101	2 714	-399		1 124	1 023	106 563
Immobilisations corporelles en cours	2 506	607			29	-2 103	1 039
Autres immobilisations corporelles	8 502	353			131		8 986
Total Immobilisations corporelles	**149 328**	**4 312**	**-399**	**0**	**1 689**	**-1 080**	**153 849**
Amt/Dép. constructions	-24 413			-1 552	-219		-26 184
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	-90 837		397	-3 542	-1 017		-94 999
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	-6 484			-355	-115		-6 954
Total Amt/dép. immobilisations corporelles	**-121 735**	**0**	**397**	**-5 449**	**-1 351**	**0**	**-128 137**
Total Valeur Nette	**27 592**	**4 312**	**-2**	**-5 449**	**338**	**-1 080**	**25 712**

En milliers d'euros	31/12/2014	Acq.	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Reclass. et mises au rebut	31/12/2015
Terrains	1 700				187		1 887
Constructions	35 563	1 445			2 000		39 008
Installations tech, matériel & outillage	106 563	2 518	-432		6 083	480	115 212
Immobilisations corporelles en cours	1 039	688			25	-512	1 240
Autres immobilisations corporelles	8 986	35	-114		565		9 471
Total Immobilisations corporelles	**153 849**	**4 686**	**-547**	**0**	**8 860**	**-32**	**166 818**
Amt/Dép. constructions	-26 184			-1 616	-1 201		-29 001
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	-94 999		416	-3 657	-5 489		-103 729
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	-6 954		117	-328	-493		-7 658
Total Amt/dép. immobilisations corporelles	**-128 137**	**0**	**532**	**-5 601**	**-7 182**	**0**	**-140 388**
Total Valeur Nette	**25 712**	**4 686**	**-15**	**-5 601**	**1 678**	**-32**	**26 430**

Les investissements effectués au cours des exercices 2014 et 2015 ont été réalisés en quasi-totalité en Europe.

Note 8 - Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence concernent l'entreprise associée Vinyloop dont le capital est détenu à 40 % par SergeFerrari Group au travers de sa filiale Texyloop. Le solde du capital est détenu par le groupe Solvay.

Le Groupe a contribué à hauteur de 0,6 M€ une recapitalisation de la société Vinyloop au cours de l'exercice 2015. Cette recapitalisation a été effectuée par incorporation d'une créance existante au 31 décembre 2014 sur Vinyloop figurant dans le poste « Autres actifs financiers » et plus spécifiquement en « Autres prêts et créances » (cf. détail en note 9 des notes annexes) du bilan du Groupe.

Impacts sur la situation nette et l'état du résultat net consolidé

Vinyloop - En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Titres mis en équivalence	266	0
Résultat mis en équivalence	-853	-1 070

Données financières des entités associées

Les données présentées ci-dessous sont issues des comptes italiens en l'absence de retraitement IFRS significatifs identifiés sur cette participation.

Vinyloop - En milliers d'euros	31/12/2015 (est)	31/12/2014 (réel)
Produits activité ordinaire	3 264	4 034
Résultat net	-2 430	-2 378
Capitaux Propres	664	1 094
Total bilan	Non connu	14 130

Note 9 - Autres actifs financiers

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Actifs disponibles à la vente	456	456
Autres prêts et créances	2 580	2 401
Total autres actifs financiers avant dépréciation	**3 036**	**2 857**

Note 10 - Impôts différés actifs et passifs

Les impôts différés figurent au bilan séparément des impôts courants actifs et passifs et sont classées parmi les éléments non courants.

Impôts différés (en milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Impôts différés actifs relatifs aux avantages au personnel	1 672	1 439
Pertes reportables	120	95
Elimination des résultats internes	341	381
Retraitement Crédit Impôt Recherche	461	292
Variation des justes de valeurs des couvertures de taux et de change	47	195
Provision non déductible	0	90
Autres éléments non déductibles temporairement	317	574
Provisions non admises fiscalement	-1 722	-821
Total impôts différés net	**1 236**	**2 244**

Note 11 – Stocks

En milliers d'euros	31/12/2015			31/12/2014		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Matières premières et fournitures	7 444	-425	7 019	7 860	-27	7 834
En-cours de production	403	-25	378	253	-41	212
Produits finis et intermédiaires	25 259	-2 814	22 445	25 437	-2 719	22 718
Marchandises	3 376	-295	3 081	3 323	-222	3 101
Total	**36 482**	**-3 559**	**32 923**	**36 873**	**-3 418**	**33 455**

Note 12 - Clients et comptes rattachés

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Créances clients et avances versées	14 150	13 792
Créances cédées à la société d'affacturage	18 998	17 079
Créances clients	**33 147**	**30 872**
Dépréciation clients et comptes rattachés	-2 362	-2 155
Total créances clients	**30 786**	**28 716**

La société analyse ses créances clients au cas par cas et constate les dépréciations sur une base individuelle en tenant compte de la situation du client et des retards de paiement.
L'ensemble des créances clients a une échéance inférieure à un an.

Note 13 - Créances et dettes d'impôt

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Créances d'impôt	2 517	2 207
Dettes d'impôt	456	290

Les créances d'impôt concernent principalement les acomptes versés ainsi que les Crédits d'impôt restant à imputer.

Note 14 - Autres actifs courants

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Comptes courants - actif	4 679	4 180
Créances fiscales - hors IS	1 497	1 721
Créances sur personnel & org. sociaux	368	147
Fournisseurs débiteurs	358	279
Autres créances	548	191
Charges Constatées d'avance	753	883
Prêts, cautionnements, et autres créances, part < 1 an	15	13
Factures à établir	1	0
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	185	378
Fournisseurs débiteurs (RRR et autres avoirs)	262	259
Total autres actifs courants	**8 667**	**8 051**

L'ensemble des autres actifs courants a une échéance inférieure à un an.
Les créances fiscales hors impôt sur les sociétés comprennent principalement des créances de taxes douanières et de TVA.

Les comptes courants actifs se ventilent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Sociétés tierces non consolidées	122	200
Sociétés mise en équivalence	0	77
Sociétés immobilières	0	982
Ferrari Participations	4 527	2882
Autres	30	49
Comptes courants - actif	**4 679**	**4 180**

Ces comptes-courants donnent lieu à comptabilisation de produits et de charges d'intérêts déterminés en application de conditions de marché.
La variation des comptes courants est présentée sur la ligne Autres flux liés aux opérations de financement du tableau de variation de trésorerie.

Note 15 - Trésorerie et équivalent trésorerie

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Valeurs mobilières de placement	356	84
Disponibilités (liquidité et comptes à terme)	49 033	45 094
Total	**49 389**	**45 178**

Les Disponibilités placées sur des comptes à terme au 31 décembre 2015 s'élèvent à 19 M€.

Note 16 - Capital social

Au 1er janvier 2014, le capital social de la société s'élevait à 3 469 K€ et était divisé en 173 469 actions ordinaires entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 20 € chacune. Le 30 avril 2014, L'assemblée générale des actionnaires a également procédé à la division du nominal ramené de 20 euros par action à 0,40 euro par action. Le nombre d'actions a par conséquent été porté de 173 469 à 8 673 450 actions.
Le 24 juin 2014, à l'issue des opérations de règlement livraison du processus d'introduction en bourse, il a été procédé à la création de 2 752 672 actions dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement global (clause d'extension comprise) et de 416 666 actions dans le cadre de l'augmentation de capital réservée à CM-CIC Investissement. Le produit de l'augmentation de capital, au prix de 12 euros l'action, s'est élevé à 38,0 millions euros.
Le 18 juillet 2014, la société a exercé l'option de surallocation attachée aux opérations d'augmentation de capital précitées et procédé à l'émission de 405 496 actions nouvelles au prix de 12 euros, portant le capital à 12 248 284 actions. Le produit de cette opération s'est élevé à 4,9 millions d'euros.

Le 28 juillet 2014, le Conseil d'administration a pris acte de l'émission de 50 975 actions nouvelles au prix de 9,60 euros l'action, dans le cadre de l'augmentation de capital réservée aux salariés, après application d'une décote de 20% sur le prix de 12 euros permise par la Loi. Le produit de cette opération s'est élevé à 0,49 million d'euros. A l'issue de cette opération, le capital est constitué de 12 299 259 actions.

La société SergeFerrari Group a effectué un apport complémentaire de 250 milliers d'euros, portant, les moyens affectés au contrat de liquidité SergeFerrari Group de 500 à 750 milliers d'euros.
Les 38 881 actions autodétenues en application dudit contrat ont été annulées au 31 décembre 2015 pour 397 milliers d'euros.

Le résultat de cession des actions autodétenues est une perte de 32 milliers d'euros.

Le groupe peut être amené en fonction de sa situation économique et de l'évolution de ses besoins, à ajuster son capital, par exemple au travers d'émission actions nouvelles ou de rachat et annulation d'actions existantes.

A ce jour, la société n'a jamais attribué de valeurs mobilières donnant accès à terme au capital de quelque nature que ce soit (stock-options, actions gratuites…). Il n'existe donc à ce jour aucun instrument dilutif.

Au 31 décembre 2015, le retraitement des actions auto détenues au titre du contrat d'animation a été porté en réserves consolidées, dans la colonne « Actions d'auto contrôle » du tableau de variation des capitaux propres.

Note 17- Emprunts et dettes financières

Présentation de l'endettement net

31/12/2014 - En milliers d'euros	Courant	Non Courant	Total	Échéances A moins d'un an	Échéances A plus d'un an et moins de cinq ans	Échéances A plus de cinq ans
Emprunts bancaires	6 430	8 127	14 557	6 430	8 127	0
Concours bancaires courants	76	0	76	76	0	0
Factoring	13 084	0	13 084	13 084	0	0
Total Emprunts et dettes financières	**19 590**	**8 127**	**27 717**	**19 590**	**8 127**	**0**
Trésorerie et équivalent trésorerie	-45 178	0	-45 178	-45 178	0	0
Trésorerie nette	**-25 588**	**8 127**	**-17 461**	**-25 588**	**8 127**	**0**

31/12/2015 - En milliers d'euros	Courant	Non Courant	Total	Échéances A moins d'un an	Échéances A plus d'un an et moins de cinq ans	Échéances A plus de cinq ans
Emprunts bancaires	3 104	16 640	19 744	3 104	1 640	15 000
Coûts d'acquisition	0	-432	-432	0	0	-432
Concours bancaires courants	1	0	1	1	0	0
Factoring	9 229	0	9 229	9 229	0	0
Total Emprunts et dettes financières	**12 334**	**16 208**	**28 542**	**12 334**	**1 640**	**14 568**
Trésorerie et équivalent trésorerie	-49 389	0	-49 389	-49 389	0	0
Trésorerie nette	**-37 055**	**16 208**	**-20 846**	**-37 055**	**1 640**	**14 568**

Le groupe finance son activité et ses investissements :

- par la conclusion de club deals avec ses banques relationnelles pour le financement de ses investissements. Quatre opérations de ce type avaient été conclues en juillet 2009, mai et décembre 2011 et enfin septembre 2013. Ces financements sont conclus sur la base d'un taux variable de marché (EURIBOR) majoré d'un spread. Ces emprunts sont contractuellement soumis à une obligation de souscription d'un contrat de couverture de taux (swap taux fixe contre taux variable) pour un quantum de leur montant par l'utilisation de facilités de trésorerie court terme, confirmées ou non confirmées.
- Par le recours depuis le 28 juillet 2015, à un euro PP de 15 millions d'euros, ayant servi notamment à refinancer les financements restants dans le cadre des clubs deal ci-dessus.
- par le recours à des financements des opérations de recherche et développement : une aide à l'innovation de 107 milliers d'euros (sur 5 ans dont 2 années de différé de remboursement) et un Prêt à Taux Zéro pour l'Innovation pour 1 000 milliers d'euros (Sur 6 ans dont 9 trimestres de différé de remboursement) avaient été mis en place auprès d'OSEO en 2013. Au 31 décembre 2015, le solde de ces financements était de 909 milliers d'euros.
- par le recours au factoring sur les créances qu'elle détient sur ses clients français et internationaux.
- par le recours à des lignes de financements bilatérales avec les banques locales des filiales suisses pour le financement des CAPEX. A compter de 2012, les financements de ces investissements sont assurés par SergeFerrari Group.
- Euro PP (sous forme loan) de 15 millions d'euros, in fine, d'une durée de 6 ans, tiré en totalité à la signature du contrat, affecté au refinancement de l'endettement moyen terme libellé en euros ;

- - Crédit renouvelable de 35 millions d'euros, tiré en fonction des besoins généraux de l'entreprise (investissements, opérations de croissance externe,…) d'une durée de 6 ans, avec une réduction de son montant disponible de 5 millions d'euros par an pendant trois années et à partir de la troisième année.

Factoring :

- Le groupe a recours au factoring pour la couverture de ses besoins de financements à court terme. Au 31 Décembre 2015, les principaux postes du bilan et du compte de résultat concernés par les opérations de factoring étaient les suivants :
- Créances clients (note 12) : 18 998 milliers d'euros au titre des créances cédées à la société d'affacturage.
- Emprunts et dettes financières (note 17) : 9 929 milliers d'euros au titre des financements avancés par le factor.
- Commissions de financement (note 27) 58 milliers d'euros
- Commissions d'affacturage (note 22) 66 milliers d'euros.
- Au 31 décembre 2015, le fond de garantie du contrat dénoncé au 31 décembre 2015 a été comptabilisé sur la ligne « équivalent de trésorerie », son remboursement est intervenu le 21 janvier 2016.

Note 18- Provisions pour retraite et engagements assimilés

Les provisions comptabilisées sont relatives aux :

- avantages postérieurs à l'emploi concernant des régimes à prestations définies en France (indemnité de départ en retraite) et en Suisse (« pension plan »),
- autres avantages à long terme en Suisse (« jubilee gifts »).

Elles sont déterminées par des travaux d'actuaires conduits en France et en Suisse.

Les principales hypothèses actuarielles retenues au titre des engagements en France sont les suivantes :

	31/12/2015	31/12/2014
Age de départ à la retraite	Départ volontaire à 64 ans	
Convention collective	Convention collective du textile	
Taux d'actualisation	2,00%	1,80%
Table de mortalité	TH-TF 09-11	TH-TF 08-10
Taux de revalorisation des salaires	2,5%	2%
Taux de turn-over	Rotation du personnel dégressive en fonction de l'âge	
Taux de charges sociales	51%	48%

Les principales hypothèses actuarielles retenues au titre des engagements en Suisse sont les suivantes :

	31/12/2015	31/12/2014
Age de départ à la retraite	Départ à 65 ans pour les hommes, 64 ans pour les femmes	
Taux d'actualisation	0,80%	1,50%
Table de mortalité	BVG2010GT	BVG2010GT
Taux de revalorisation des salaires	1,00%	1,00%
Taux de turn-over	Rotation du personnel dégressive en fonction de l'âge	

La référence de taux d'actualisation retenu est le taux de rendement des obligations d'entreprises du secteur industriel de « haute qualité » sur le marché Suisse.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des provisions pour retraite et engagements assimilés :

En milliers d'euros	Indemnités de retraite France	Suisse		Total
		Pension Plan	Jubilee	
31/12/2013	**1 021**	**1 792**	**412**	**3 225**
Coûts des services passés	115	-57	-36	22
Coûts financiers	52	41	0	93
Ecarts actuariels	1 290	1 864	0	3 154
Prestations payées	-134	0	0	-134
Ecart de conversion	0	56	0	56
31/12/2014	**2 344**	**3 695**	**376**	**6 416**
Coûts des services passés	168	-127	-307	-266
Coûts financiers	42	64	0	106
Ecarts actuariels	83	2 812	0	2 895
Versement	-996	0	0	-996
Prestations payées	-71	0	0	-71
Ecart de conversion	0	399	-56	343
31/12/2015	**1 570**	**6 843**	**13**	**8 427**

Les tableaux ci-dessous présentent la décomposition de la provision pour retraites en Suisse :

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Valeur actuelle de l'obligation	35 042	28 514
Juste valeur des actifs du régime	28 197	24 820
Passif net comptabilisé	**6 844**	**3 695**

Réconciliation des actifs de régime et de la valeur actuelle de l'engagement de retraite au titre des exercices présentés :

Variation de la valeur actuelle de l'engagement

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Obligations de prestations à l'ouverture	28 514	26 324
Coût financier	480	608
Coût des services rendus	1 090	736
Contribution des participants	565	498
Prestations versées	- 1 003	- 2 173
Coût des services passés	- 362	-
Coût d'administration	16	13
Pertes / Gains actuariels	2 613	1 958
Ecarts de conversion	3 129	550
Obligations de prestations à la clôture	**35 042**	**28 514**

Variation de la valeur des actifs du régime

En milliers d'euros	2015	2014
Valeur actuelle à l'ouverture	24 820	24 532
Produit d'intérêt provenant des actifs de régime	416	567
Cotisations employeurs	870	807
Contribution des participants	565	498
Prestations versées	- 1 003	- 2 173
Rendement des actifs de régimes hors produits d'intérêts	- 192	74
Ecarts de conversion	2 722	516
Valeur actuelle à la clôture	**28 197**	**24 820**

La composition des actifs de régime au titre des exercices présentés est présentée ci-dessous :

Composition des actifs de régime par catégorie

En milliers d'euros	2015	2014
Trésorerie et équivalents trésorerie	582	277
Instruments des capitaux propres	2 860	2 396
Titres de créance	3 992	3 098
Immobilier	7 659	6 090
Autres	477	482
Autres actifs issus de contrat d'assurance	12 626	12 477
Total des actifs du régime	**28 197**	**24 820**

La nature des actifs sous-jacents qui constituent les autres actifs issus des contrats d'assurance exprime la valorisation des droits de la société Serge Ferrari AG dans les actifs gérés collectivement par la société Swiss Life : ils sont composés à hauteur de 12% par des biens immobiliers, 77% par des titres à taux fixes, 7% par des hypothèques et autres créances nominales et pour le solde par des autres actifs ou des liquidités.

Pour les sociétés Serge Ferrari Tersuisse et Ferfil Multifils, les actifs de couverture sont composés pour environ 50% du total par des actifs immobiliers, pour 24% par des obligations, pour 19% par des actions et pour le solde par des autres actifs ou des liquidités.

La sensibilité aux variations d'hypothèses actuarielles significatives est présentée ci-dessous :

Analyse de sensibilité

En milliers d'euros		31/12/2015		31/12/2014
Variation de la valeur actuelle de l'engagement en cas de diminution du taux d'actualisation de 0.50%		3 161		2 442
Variation de la valeur actuelle de l'engagement en cas d'augmentation du taux d'actualisation de 0,50%	-	2 739	-	2 090
Variation de la valeur actuelle de l'engagement en cas de diminution du taux d'intérêt sur le capital "épargne-retraite" de 0,50%	-	749		ND
Variation de la valeur actuelle de l'engagement en cas d'augmentation du taux d'intérêt sur le capital "épargne-retraite" de 0,50%		786		ND
Variation de la valeur actuelle de l'engagement en cas de diminution du taux d'accroissement des salaires de 0,50%	-	242	-	245
Variation de la valeur actuelle de l'engagement en cas d'augmentation du taux d'accroissement des salaires de 0,50%		243		279
Variation de la valeur actuelle de l'engagement en cas d'augmentation de l'espérance de vie de 1 an		828		612
Variation de la valeur actuelle de l'engagement en cas de diminution de l'espérance de vie de 1 an	-	839	-	575

La société n'attend pas de variation significative de ses flux de trésorerie sur les années à venir, les flux correspondant principalement aux primes versées aux compagnies d'assurance. Les primes versées annuellement sont de l'ordre de 1 MCHF et la prime prévisionnelle concernant l'exercice 2016 est estimée à 911 KCHF. En outre, la duration moyenne pondérée de l'obligation est estimée à 16,5 ans. Par ailleurs, il n'existe pas d'obligation de financement minimum.

Note 19 – Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31/12/2014	Augmentation	Reprise		31/12/2015
			Utilisées	Non utilisées	
Provision courante	**1 166**	**0**	**-363**	**-120**	**683**
Garantie	652	0	-135	0	517
Litiges salariaux et administratifs	192	0	-26	0	166
Litiges commerciaux	202	0	-202	0	0
Titres mis en équivalence	120	0	0	-120	0
Provision non courante	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

Note 20 – Autres passifs courants

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Comptes courants passifs	6	271
Dettes fiscales et sociales	8 244	7 821
Clients créditeurs	912	350
Autres dettes	268	817
Juste valeur des instruments financiers dérivés	137	654
Total Autres passifs courants	**9 568**	**9 914**

La variation des comptes courants est présentée sur la ligne Autres flux liés aux opérations de financement du tableau de variation de trésorerie.

Note 21 - Information relative aux zones géographiques

Chiffre d'affaires

En milliers d'euros	31/12/2015	%	31/12/2014	%
Matériaux composites souples	140 985	95%	133 983	94%
Autres produits	7 413	5%	8 341	6%
Chiffre d'affaires total	**148 398**	**100%**	**142 324**	**100%**

En milliers d'euros	31/12/2015	%	31/12/2014	%
Europe du Sud	51 924	37%	48 616	36%
Wide Europe	52 068	37%	51 350	38%
Reste du monde	36 993	26%	34 017	26%
Chiffre d'affaires total Matériaux Composites Souples	**140 985**	**100%**	**133 983**	**100%**

Pays dans lesquels le Groupe a réalisé plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé :

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
France	34 287	32 768
Allemagne	16 271	16 059
Autres pays	90 427	85 156
Total CA Matériaux composites souples	**140 985**	**133 983**

Ventilation géographique des principaux actifs

Les actifs du groupe sont essentiellement localisés en France et en Suisse. Dans le cadre de ses implantations commerciales hors d'Europe, le groupe loue ses bureaux et installations.

Détails des actifs non courants par principales zones géographiques

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Total actifs non courants consolidés	39 862	38 336
France	20 478	20 120
Suisse	18 565	17 775
Autres pays	819	443

Note 22 – Charges externes

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Services bancaires	433	360
Entretien et réparations	3 943	3 087
Locations et charges locatives	5 785	5 322
Transports	6 680	7 086
Honoraires et publicité	11 416	9 614
Autres charges externes	8 423	7 344
Total charges externes	**36 680**	**32 813**

Les « honoraires et publicité » intègrent les facturations émises au titre du coût des collaborateurs non-salariés dans les pays dans lesquels le Groupe ne dispose pas de structure juridique propre pour un montant de 1 057 milliers d'euros et 1 342 milliers d'euros respectivement pour 2015 et 2014.

Comme indiqué dans la note 29, la société a reclassé au titre de l'année 2014 des dépenses de formation pour 442 milliers d'euros de « autres impôts et taxes » à « honoraires et publicité ».

Note 23 - Charges de personnel et rémunération des dirigeants

Charges de personnel

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Rémunération du personnel	30 105	28 518
Charges sociales	9 211	9 104
Autres charges de personnel	783	698
Participation des salariés	147	330
Total charges de personnel	**40 246**	**38 649**

Les charges de personnel concernent les effectifs en CDI et CDD.
Conformément à la note d'information de l'ANC du 28/02/2013, le produit résultant du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) a été comptabilisé en diminution des charges sociales de l'exercice pour un montant de 483 milliers d'euros en 2015 contre 482 milliers d'euros en 2014. L'année 2014 a été retraitée en conséquence.

Les effectifs sont répartis comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
TOTAL	**638**	**605**
COMMERCE	**175**	**159**
Commerciaux	139	122
MKG & Com	18	19
ADV	18	18
OPERATIONS	**388**	**377**
Production	340	327
Logistique	48	50
SUPPORT - R&D	**75**	**69**
G&A	49	44
R&D	26	25

Rémunération des dirigeants

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Ferrari Participations (prestations de services)	659	538
Mandats sociaux	141	127
Avantages en nature	7	6
Total Rémunération des dirigeants	**807**	**671**

Ferrari Participations (prestations de services)

A partir du 1er mai 2014, la direction de SergeFerrari Group est assurée par Messieurs Sébastien FERRARI –Président Directeur Général, Romain FERRARI –Directeur Général Délégué, et Philippe BRUN –Directeur Général délégué.

Les montants indiqués portent sur les rémunérations concernant les fonctions opérationnelles de MM. Sébastien FERRARI, Romain FERRARI et Philippe BRUN (pour 2014, à compter du 1er mai seulement).

Le montant total des refacturations supportées au titre de la convention de management fees qui s'est établi à 2 354 milliers d'euros en 2015 et 1 602 milliers d'euros en 2014, est pour sa part inclus dans le tableau de la note 31 « Transactions avec les parties liées ».

Mandats sociaux

Il s'agit de l'ensemble des rémunérations perçues au titre de mandats à l'intérieur du Groupe par MM. Sébastien FERRARI, Romain FERRARI et Philippe BRUN

Avantages en nature

Il s'agit des avantages en nature relatifs à la mise à disposition des véhicules de fonction.

Note 24 – Dotations aux amortissements

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Immobilisations incorporelles	-1 768	-1 792
Immobilisations corporelles	-5 601	-5 449
Dotations aux amortissements	**-7 370**	**-7 241**

Note 25 – Dotations aux dépréciations et provisions

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Dotations aux provisions pour risques et charges	0	-469
Dotations aux provisions sur créances	-1 369	-2 483
Dotations aux provisions sur stocks et en-cours	-3 442	-2 775
Reprises des provisions sur stocks en-cours et produits finis	3 421	2 375
Reprises des provisions sur créances	1 203	2 420
Reprises des provisions pour risques et charges	0	225
Reprise des provisions d'exploitations	331	0
Dotation nette aux dépréciations et provisions	**144**	**-707**

Note 26 - Autres produits et charges courants

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Subventions d'exploitation	198	228
Plus ou moins-value sur cession d'éléments d'actifs	-3	2
Autres	573	687
Autres produits et charges courants	**768**	**917**

Note 27 – Résultat financier

	31/12/2015	31/12/2014
Coût de l'endettement financier net	**-471**	**-578**
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	40	60
Charges d'intérêts	-511	-638
Autres produits et charges financiers	**246**	**-176**
Résultat de change	**20**	**566**
- USD	387	703
- CHF	-70	-119
- EUR et Autres	-296	-18
Variation de juste valeur des instruments financiers dérivés	**517**	**-475**
- Change USD	459	-478
- Taux	58	3
Charges financières relatives aux avantages au personnel	**-79**	**-93**
Dividendes des entités non consolidées	**22**	**45**
Autres	**-234**	**-218**
Résultat financier	**-225**	**-754**

Pour information :

- Les commissions de financement factor se sont élevées à 58 milliers d'euros en 2015 contre 116 milliers d'euros en 2014 et sont incluses dans les charges d'intérêts
- Les commissions d'affacturage versées en 2015 et incluses dans les charges externes se sont élevées respectivement à 66 milliers d'euros contre 65 milliers d'euros au titre de 2014.
- En 2015, le résultat de change inclut essentiellement l'impact de la variation contre euros du BRL et du CHF.

Note 28 - Charge d'impôt

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Impôt différé	1 434	104
Impôt exigible	723	1 706
Total Impôts sur les bénéfices	**2 157**	**1 810**

La charge d'impôt théorique est déterminée en fonction du taux d'impôt sur les sociétés français de 34,43 % pour les exercices 2014 à 2015. Cette charge est rapprochée de la charge d'impôt comptabilisée comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Résultat net	4 795	4 334

Neutralisation :		
=> Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	-853	-1 070
=> Charge d'impôt	2 157	1 810
Résultat avant impôts	**7 804**	**7 214**
Taux d'imposition théorique	**34,43%**	**34,43%**
Charge d'impôt théorique	**2 687**	**2 484**
Rapprochement		
=> Effet des crédits d'impôts	-104	-40
=> Différentiel de taux France / Etranger	-366	-320
=> Complément impôt	0	-141
=> Différences permanentes	-60	-173
Charge réelle d'impôt	**2 157**	**1 810**
Taux effectif d'impôt	**27,6%**	**25,1%**

La contribution sur la valeur ajoutée des entreprises a été comptabilisée en impôts et taxes au sein du résultat opérationnel.

Le groupe ne dispose d'aucun autre actif d'impôt significatif non constaté dans les comptes.

Note 29 – Impôts et Taxes

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Autres impôts et taxes	1 583	1 482
Impôts et taxes sur rémunérations	562	453
Total Impôts et Taxes	**2 145**	**2 118**

Les impôts et taxes sur rémunérations intègrent la formation continue, le versement 1% logement, la taxe apprentissage et la taxe handicapés perçues en France. Toutes les autres taxes figurent sur la ligne autres impôts et taxes.
Les montants comptabilisés au titre de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises se sont élevés à 657milliers d'euros au titre de l'année 2015 et 709 milliers d'euros au titre de l'année 2014.

Comme indiqué dans la note 22, la société a reclassé au titre de l'année 2014 des dépenses de formation pour 442 milliers d'euros de « autres impôts et taxes » à «Rémunération d'intermédiaires et honoraires».

Note 30 – Informations sur les risques financiers

Risque de crédit

Le Groupe évalue le risque de solvabilité de ses clients. Cette solvabilité tient compte à la fois des éléments purement internes au Groupe, mais aussi d'éléments contextuels comme sa localisation géographique, la situation économique globale et les perspectives d'évolution sectorielle.

Une demande de couverture auprès d'un assureur crédit est sollicitée à chaque ouverture de compte client.

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Le groupe n'est pas exposé à un risque de crédit significatif et est principalement concentré sur les créances clients. La valeur nette comptable des créances constatées reflète la juste valeur des flux nets à recevoir estimés par la direction, en fonction des informations à la date de clôture. Le groupe n'a pas pris en compte de garanties ni d'accords de compensation éventuels avec des passifs de même maturité pour réaliser les tests de dépréciation des actifs financiers.
Il n'existe pas d'actifs financiers échus non dépréciés significatifs.

Les banques relationnelles du groupe ont toutes satisfaites aux exigences des tests de solvabilité prévus par les réglementations de l'UE

• Créances clients

Un risque crédit existe dès lors qu'une perte éventuelle peut survenir, si un client ne peut honorer ses engagements dans les délais prévus. Le Groupe a mis en place un suivi permanent du risque-crédit de ses clients en interne. Lorsqu'une exposition possible au risque est identifiée, le Groupe exige de ses clients le versement d'acomptes.

• Délai moyen en fonction des grandes zones géographiques

Les délais moyens de recouvrement des créances clients sont fonction des pratiques de marché et de financement de l'économie

- Europe : de 10 jours contre escompte (zone germanique) à plus de 120 jours (Italie)
- Amérique du Nord et Asie : entre 45 et 90 jours
- Amérique latine : entre 90 et 180 jours

• Provisions pour dépréciation de créances :

Les créances clients font l'objet d'une analyse au cas par cas et une dépréciation est constatée lorsque le caractère recouvrable de la créance est menacé.

• Poids des principaux clients

En 2015, le premier client du groupe représentait 9% du chiffre d'affaires des matériaux composites et les 5 premiers 15,5% du total. Les clients distributeurs s'adressent quant à eux, à plusieurs dizaines, voire centaine de clients finaux dans les pays dans lesquels ils exercent leur activité.

Risque de taux d'intérêts

Le risque de taux d'intérêt est géré par la direction du groupe en liaison avec ses principaux établissements bancaires partenaires. Les contrats de financements à taux variable mis en œuvre avec les banques relationnelles prévoyaient par ailleurs que 50% du nominal de l'emprunt contracté fasse l'objet d'une couverture de taux. Dans ce cadre, des contrats d'échange ferme de taux d'intérêts, des swaps, avaient été conclus. Le groupe livre un taux variable et reçoit un taux fixe.

La structure du taux de l'endettement financier avant application des instruments dérivés de taux est présentée ci-dessous :

En milliers d'euros	Taux	31/12/2015	31/12/2014
Total emprunts et dettes financières		28 543	27 717
Emprunts bancaires	Variable	0	10 108
	Fixe	19 744	4 449
Coûts d'acquisition	NA	-432	
Concours bancaires courants	Variable	1	76
Factoring	Variable	9 229	13 084
Emprunts et dettes financières à taux fixe		19 744	4 449
Emprunts et dettes financières à taux variable		9 230	23 268
Autres		-432	0

L'exposition au risque de taux après prise en compte des instruments financiers dérivés de taux est présentée ci-dessous :

en milliers d'euros		31/12/2015	31/12/2014
Total taux fixe		19 744	4 449
Total taux variable		9 230	23 268
Swaps payeurs de taux fixes		3 744	5 956
Exposition au risque de taux après couverture	Taux fixe	23 488	10 406
	Taux variable	5 486	17 312

Les instruments dérivés couvrant une dette à taux variable sont classés dans la catégorie des couvertures de flux de trésorerie et enregistrés à leur juste valeur. Au 31 décembre 2015, ces contrats portent sur une valeur notionnelle totale de 3,7 millions d'euros. Leur juste valeur est déterminée en utilisant les taux de marché du jour de clôture du bilan, tels que fournis par des établissements financiers, et elle représente le montant estimatif que le Groupe aurait payé ou reçu s'il avait été mis fin au contrat le jour de clôture du bilan. La juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie représente à la date du bilan un passif latent de 94 milliers d'euros au 31 décembre 2015.

Le montant des variations de valeur de ces instruments qui a été porté au résultat représente un produit de 57,6 milliers d'euros au 31 décembre 2015 contre un produit de 3 milliers d'euros en 2014.

Risque de change

Le Groupe est exposé au risque de fluctuation des taux de change sur les transactions commerciales et financières qui sont effectuées dans une devise différente de la devise fonctionnelle de l'entité du Groupe qui les enregistre. Le chiffre d'affaires consolidé est facturé essentiellement en EUR (82%), en USD (10%), en CHF (6%) et en JPY (1%). Les transactions internes sont essentiellement réalisées dans les mêmes devises.
Les couvertures de change mises en place sont des contrats de change à terme. Elles visent à assurer l'atteinte des cours budgets pour les transactions précitées.

Le Groupe Serge Ferrari classe ses contrats de couverture de change dans la catégorie des couvertures de flux de trésorerie et il les porte au bilan à leur juste valeur.

Le montant des variations de valeur de ces instruments qui a été porté au résultat représente des produits de 459 milliers d'euros pour 2015 et des charges de 478 milliers d'euros pour 2014.

Au 31 décembre 2015, les couvertures existantes portaient sur :

- Des ventes à terme en USD pour un montant de 1,5 millions de dollars (échéance 1er trimestre 2016, cours moyen 1,0650).
- Des achats à terme en CHF pour un montant de 4,2 millions de francs suisse (échéance 1er trimestre 2016, cours moyen 1,0842).

La juste valeur de ces instruments a été évaluée par les établissements bancaires à - 43.9 K€.

Les maturités des instruments de couverture sont généralement comprises entre 3 mois et 9 mois.

- Répartition des dépenses en devises

Les dépenses sont majoritairement libellées en euros, à l'exception de certaines matières premières (libellées en USD) et des dépenses locales des filiales et bureaux réalisés en monnaie locale. Les dépenses locales réalisées par les sociétés suisses et libellées en CHF se sont élevées à 25 MCHF au cours de l'année 2015.

Risque de liquidité

Le groupe ne présente pas de risque de liquidité : la trésorerie nette au 31 décembre 2015 s'élève à 20,8 millions d'euros. En outre, le Groupe dispose des moyens de financement suivants :

- lignes de crédit bilatérales pour 4,5 millions d'euros non tirées au 31 décembre 2015
- contrat d'affacturage portant sur un montant maximum de 13 millions d'euros dont 9 millions d'euros utilisés au 31 décembre 2015.

Risques induits par des clauses de remboursement anticipé du fait des ratios financiers

Les financements moyen-terme du Groupe (en EUR et en CHF), comportent des clauses (covenants) imposant le respect de ratios financiers. Ces covenants sont testés à chaque clôture annuelle :

- Ratio de leverage (dette nette / ebitda avec une limite de 3 à respecter au 31 décembre 2015
- Ratio de gearing : Dettes / Fonds propres avec un maximum de 1 à respecter au 31 décembre 2015.

Les agrégats servant au calcul des ratios ci-dessus sont clairement définis dans les contrats d'emprunts en référence aux comptes consolidés établis sur la base des comptes IFRS pour le test des covenants à compter du 31 décembre 2015.

Le non-respect de ces ratios donne au prêteur concerné la faculté d'exiger le remboursement anticipé de l'emprunt et pourra conduire à la hausse des taux d'intérêts. Au 31 décembre 2015, le Groupe respecte les ratios fixés.

Note 31 - Transactions avec les parties liées

En milliers d'euros	31/12/2015			31/12/2014		
	Ferrari Participations	Sociétés immobilières	Vinyloop	Ferrari Participations	Sociétés immobilières	Vinyloop
Dettes opérationnelles	-69	81	-16	256	6	22
Créances opérationnelles	-	30		33	4	
Comptes courants	4556	-	1 048	2 882	959	1 008
Achats de biens et services	2 354	3 083	438	1 932	2 965	181
Ventes de biens et services	113	129		121	146	-
Charges d'intérêts	0	-		14	0	-
Produit d'intérêts	63	5		30	15	-

Les produits comptabilisés correspondent aux prestations liées à la convention de prestation de services par laquelle Serge Ferrari SAS assure des prestations de services administratifs (assistance en matière de comptabilité, de gestion du personnel et de services informatiques) au profit d'autres entités du Groupe et de sociétés apparentées au Groupe.

La SCEA Malherbe a été apportée en octobre 2014 à la société Ferrari Participations, société mère de SergeFerrari Group. Il n'existe pas de transactions significatives entre la SCEA Malherbe et SergeFerrari Group.
Les charges correspondent :

- Avec Ferrari Participations : aux refacturations liées à la convention décrite en note 23 « Rémunérations des dirigeants »
- Avec les « Sociétés immobilières » : Il s'agit de loyers versés à des sociétés immobilières contrôlées directement et/ou indirectement par le même groupe familial Ferrari concernant les sites industriels implantés en France et en Suisse

Ces conventions sont conclues à des conditions de marché.

Note 32 - Engagements hors bilan

Engagements donnés

Engagements hors bilan (en milliers d'euros)	31/12/2015	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	31/12/2014
Hypothèques sur emprunts en CHF converties au taux de clôture	1 477	610	867	0	2 412
Engagement sur locations simples	6 990	3 198	3 792	0	6 601

Les sociétés du groupe ont conclu par ailleurs des contrats de locations simples portant sur les bâtiments et les constructions qu'elles exploitent à des conditions courantes.

Les loyers varient sur une base trisannuelle en fonction de l'indice du coût à la construction.

L'endettement de SergeFerrari Group est assorti de covenants respectés sur l'ensemble des exercices présentés.

Dans le cadre des emprunts contractés par SergeFerrari Group, les titres détenus de Serge Ferrari SAS par Serge Ferrari Group ont fait l'objet d'un nantissement.

Engagements reçus

Au 31 décembre 2015, Serge Ferrari Group n'a pas d'engagement reçu.

Serge Ferrari

ZONE INDUSTRIELLE DE LA TOUR DU PIN
38110 SAINT JEAN DE SOUDAIN - FRANCE
téléphone **+33(0) 4 74 97 41 33**

www.ACTUS.fr